

**COMMUNE DE VILLAGE-NEUF**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers Municipaux :

**Séance du 17 mars 2022**

sous la présidence de Madame Isabelle TRENDEL, Maire

élus en fonction : 27  
présents : 24  
excusés : 3 dont 3 procurations  
absent : /



**3<sup>ème</sup> QUESTION A L'ORDRE DU JOUR**

**Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2021**

**3-2. Bilan des opérations immobilières réalisées par la commune de  
Village-Neuf – Année 2021**

Mme la Maire expose :

Conformément aux dispositions de la loi n° 95-127 du 8 février 1995, toute collectivité qui compte plus de 2 000 habitants doit dresser le bilan des opérations immobilières réalisées par la commune ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec la commune.

Ce bilan doit faire l'objet, chaque année, d'une délibération du Conseil Municipal qui est annexée au compte administratif.

Pour l'année 2021, le bilan des opérations immobilières de la commune de Village-Neuf peut être présenté comme suit :

## A - ACHAT DE TERRAINS NON BATIS

### ⇒ **Achat d'un ensemble de terrains**

**Désignations cadastrales :** section 1 n°85 « Langhag » (42,16 ares), section 4 n°44 « Eisswasser » (21,22 ares), section 6 n°55 « Jungfrau » (11,71 ares), section 15 n°82 « Dorfmatte » (12,20 ares), section 17 n°667/157 « rue Lina Ritter » (1,87 are), section 17 n°808/664 « 13 rue Lina Ritter » (0,06 are), section 17 n°978/49 « Sautraenke » (9,51 ares), section 17 n°979/49 « Sautraenke » (0,30 are), section 17 n°980/50 « Sautraenke » (9,46 ares), section 17 n°981/50 « Sautraenke » (0,30 are), et à Rosenau section BC n°41 « Muehlenbann » (18,48 ares)

**Prix d'achat : 112 000,00 €**

Vendeur : Mme Marguerite RITTER

RN n° 32464 – Maître BAUER, Notaire à Wittenheim.

## B - VENTE DE TERRAINS NON BATIS :

Néant.

## C - ACHAT DE TERRAINS BATIS :

### ⇒ **Achat d'une propriété bâtie sise 1 rue de Rosenau**

**Désignation cadastrale : section 17 parcelle 417 de 12,77 ares**

**Prix de vente : 340 000,00 €**

Vendeurs : M. et Mme Roland et Helga REMY

RN n° 20.041 – Maître WALD, Notaire à Huningue.

## D - VENTE DE TERRAINS BATIS :

Néant

Le Conseil Municipal en prend acte.

-----  
Pour extrait conforme :  
Village-Neuf, le 21 mars 2022

La Maire,



Isabelle TRENDEL

Acte certifié exécutoire  
A compter du 22 mars 2022

Village-Neuf, le 22 mars 2022



La Maire,  
Isabelle TRENDEL